QUATRIÈME ANNÉE. — N. 732. SAMEDI 18 MARS 1916.

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITÉ
14, rue Drouot (Paris 9e). — Téléph. : CENTRAL 69-70

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

DIRECTEUR :
Miguel ALMEREYDA

RÉDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2e). — Téléph. : CENTRAL 80-62

Le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

L'Union Sacrée en Italie

Vous savez quelle étrange idée les réactionnaires français se font de l'Union Sacrée.

L'Union Sacrée, pour eux, ce devrait être l'inertie, l'immobilité, la mort.

Parce que nous sommes en guerre, la France devrait renoncer à ce qui fait que tant de gens, qui ne sont pas Français, l'aiment et la défendent : à ce mouvement incessant vers plus de justice et plus de liberté.

Toutes les réformes devraient rester en suspens. Tous les projets devraient être abandonnés. Et l'on ne se cache pas pour demander, au nom de l'Union Sacrée, la suppression pure et simple de réformes acquises pourtant depuis plusieurs années.

Quand, poussé par le souci d'assurer au pays les ressources nécessaires, le ministre des finances décida d'appliquer l'impôt sur le revenu, il y eut, chez les conservateurs, des cris de protestation.

— Eh quoi ! Ne pourriez-vous pas attendre la fin de la guerre ? clamaient-ils indignés.

Et ainsi pour tout.

Nos alliés ont de l'Union Sacrée une conception autrement vivante.

La Russie, nous l'avons vu, établit chez elle l'impôt sur le revenu et prépare plusieurs autres réformes libérales. Les citoyens ont conclu un pacte d'union. Mais s'ils se sont unis, s'ils ont rassemblé leurs forces, c'est pour agir.

Pour ne pas avoir spontanément admis ces vérités élémentaires, pour ne pas avoir compris que l'Union Sacrée, loin d'exclure les réformes et le progrès, doit les faciliter et les précipiter, le ministère Salandra, en Italie, se voit assez vivement attaqué par les journaux qui, jusqu'à ce jour, l'avaient le plus fidèlement soutenu et il rencontre au Parlement une opposition qui pourrait bien, un de ces quatre matins, le renverser.

C'est là, cette « crise » italienne dont on parle depuis une semaine et dont, vous le voyez, les Français n'ont pas à s'inquiéter.

A l'exception des nationalistes, dont le programme et les méthodes ne ressemblent à ceux d'aucun parti de chez nous, tous les partis qui, en Italie, ont bataillé pour la guerre à l'Autriche et ont fini par entraîner la nation entière, ce sont les partis qui correspondent à nos partis de gauche et d'extrême-gauche : républicains, socialistes, radicaux, démocrates et libéraux.

Les hommes de droite, au contraire, les papistes de l'*Osservatore romano* en tête, étaient partisans de la neutralité ; puisque l'Italie ne voulait pas combattre aux côtés de l'Autriche, dont le gouvernement clérical et réactionnaire représentait leur idéal politique, les hommes de droite espéraient au moins que l'Italie resterait neutre, qu'elle ne marcherait pas avec l'Angleterre protestante et la France maçonnique.

Or, le ministère Salandra déclara la guerre à l'Autriche et les interventionnistes triomphèrent.

A la vérité, leur triomphe n'était point complet : l'homme qui déclarait la guerre à l'Autriche, l'homme qui réalisait les aspirations des républicains et des démocrates d'Italie, n'était ni un démocrate, ni même un libéral : M. Salandra est un conservateur.

Mais on était tout à la guerre et M. Salandra avait promis d'élargir son ministère, d'appeler des représentants de la gauche et de l'extrême-gauche et d'en faire un cabinet qui représentât vraiment tout le bloc des partis interventionnistes, un cabinet réformateur et progressiste.

Or, le temps passa et M. Salandra ne tint pas ses promesses. Pire encore : au lieu de s'ingénier à faire oublier aux radicaux et aux libéraux qu'il était un de leurs adversaires, au lieu d'atténuer son conservatisme ; il sembla l'étaler à plaisir ; il prit des attitudes quasi-provocatrices. Et comme des députés se plaignaient, il menaça de clore la session !

Tandis que le caractère conservateur du ministère Salandra s'affirmait ainsi agressivement, le caractère démocratique et libéral de la majorité qui l'avait soutenu dans sa politique extérieure, se manifestait et se précisait : cette majorité devenait plus encore une majorité de gauche du jour où elle s'enrichissait de l'adhésion d'un grand nombre de giolittiens, sincèrement ralliés à l'intervention, sincèrement convaincus de la nécessité de la guerre à l'Autriche. Les giolittiens sont libéraux. La majorité dans laquelle entraient les giolittiens convertis à l'interventionnisme devenait donc plus encore libérale, au moment même où M. Salandra s'enfonçait dans son conservatisme.

Et c'est ainsi qu'éclata cette crise parlementaire, qui menace le cabinet Salandra mais qui, encore que M. Salandra soit l'ami de la France, ne met pas en péril les intérêts français.

Ceux des Italiens qui adjurent M. Salandra de donner un coup de barre à gauche et qui sont prêts à renverser le ministère, s'il ne se rend pas à leur invitation, ce sont les meilleurs amis que la France compte en Italie.

Quoi qu'il arrive donc, nous n'aurons rien à redouter.

Nous avons beaucoup à espérer au contraire, car les mêmes gens qui reprochent au ministère Salandra d'interpréter mal le pacte d'Union Sacrée et de n'être pas assez ouvert aux éléments d'extrême-gauche, ces mêmes Italiens lui font un grief, aussi, de ne pas avoir encore déclaré la guerre à l'Allemagne.

Georges CLAIRET

La Question des Loyers

La rédaction de l'article 12
La Déclaration obligatoire

L'intérêt de la loi en discussion devant le Parlement concernant les relations entre propriétaires et locataires réside dans la rédaction de l'article relatif aux réductions et aux exonérations.

Si le texte proposé par le gouvernement avait été pris en considération, c'eut été pour les locataires lésés dans leurs revenus ou dans leurs gains du fait de la situation présente, une véritable déception.

La sous-commission chargée de mettre en harmonie les différents projets s'est aperçue du danger et a donné son adhésion à une rédaction nouvelle.

Mais cette rédaction est encore trop étroite.

Ce qu'il faut, c'est adopter — à défaut de la réduction forfaitaire qui mettrait viennent de déposer MM. Arthur Levasseur et Paul Aubriot, ainsi rédigée :

Sans préjudice de l'application des règles du droit commun et des clauses des conventions, il pourra suivant les circonstances dont la juridiction ci-après instituée sera juge souverain, être accordé, pour la durée de la guerre et les six premiers mois qui suivront le décret fixant la cessation des hostilités, des réductions de prix au locataire qui justifiera avoir été éprouvé du fait de la guerre dans ses biens, ses intérêts, ses gains, ses revenus, ses salaires, les produits de son travail et de son industrie, sous la condition qu'il effectue au préalable au greffe de la justice de paix, sous pli fermé ne devant être ouvert que devant le jury arbitral, une double déclaration :

1° Celle de ses biens, intérêts, gains, revenus, salaires, produits de son travail et de son industrie l'année avant la déclaration de guerre ;

2° Celle de ses biens, intérêts, gains, revenus, salaires, produits de son travail et de son industrie pendant les hostilités.

Ce texte nouveau a l'avantage de permettre à tous les locataires susceptibles d'obtenir réductions et exonérations de se présenter devant les jurys arbitraux en établissant légalement les raisons qui militent en faveur de leurs demandes.

Les propriétaires essaieront de combattre le principe de la déclaration mais il apparaîtra à la Chambre que c'est une nécessité pour obtenir un résultat appréciable.

Le Bonnet Rouge *est à la disposition de tous les locataires pour assurer d'une façon complète la défense de leurs intérêts.*

Une permanence est établie les

MARDI ET SAMEDI

de 10 heures et demie à midi, au Bonnet Rouge, *14, rue Drouot.*

Il sera répondu par la voie du journal à toutes les demandes de renseignements et cela gratuitement.

On trouvera les réponses en deuxième page.

Adresser la correspondance au Service de défense des locataires du Bonnet Rouge, *14, rue Drouot, Paris.*

De Verdun à Salonique

Les Russes attaquent Trébizonde

Ici, c'est l'attaque allemande contre Verdun !

Là-bas, ce sont les préparatifs de Salonique !

Parlons d'ici.

L'ennemi poursuit avec la dernière obstination la réalisation de son rêve : la conquête de Verdun.

De nouvelles attaques furent déclanchées au cours de la précédente journée contre notre front Béthincourt-Cumières. Encore une fois l'opération s'affirma particulièrement violente contre le piton du Mort-Homme.

Encore une fois, l'adversaire dut se replier sur ses positions de départ sans avoir pu justifier, par le moindre succès, l'élévation de ses pertes.

Mais si nous avons pu nous demander quelles étaient les raisons d'une semblable obstination, notre curiosité peut être en partie satisfaite grâce aux déclarations du correspondant militaire du *Berliner Tageblatt*.

Le rédacteur du journal de Berlin insiste, avec un soin tout particulier, sur la minutie des préparatifs :

« Les préparatifs commencèrent vers le milieu du mois de janvier. De grandes quantités de troupes furent rassemblées dans les villages à droite de la route Nationale Spincour-Etain. Depuis une année déjà on avait amené et monté dans les environs de Verdun des canons de marine de 38 centimètres. Les artilleurs étaient des soldats de marine, mais avant le commencement de la bataille, on leur fit revêtir des costumes d'artilleurs.

« On avait également amené dans les environs de Verdun, une douzaine de 42 qui peuvent lancer un obus toutes les cinq minutes. Les soldats qui devaient entreprendre l'attaque furent soumis à une suralimentation. Chaque soldat recevait journellement trois livres et demie de viande et six litres de café. C'est le 27 janvier que les Français remarquèrent nos préparatifs. On connaît ce détail par des officiers français faits prisonniers. L'artillerie française fut tout à fait à la hauteur de sa tâche. Devant Douaumont, il y avait quatre batteries d'artillerie légère et une de gros calibre. Cette artillerie a fait beaucoup de mal à nos troupes qui attaquèrent le village et le fort de Douaumont. Pendant 24 heures l'artillerie ennemie ne cessa pas un seul instant de tirer, causant de grands ravages dans les rangs de nos troupes d'attaque. »

Peut-on douter, maintenant, qu'une pareille préparation n'ait eu pour objectif une opération de grande envergure, la trouée des lignes françaises et la maîtrise des routes qui convergent sur Paris ?

Mais la déclaration du correspondant du *Berliner Tageblatt* confirme, par contre, singulièrement, les différents points de notre précédent article où nous nous efforcions de montrer la faible confiance qu'il faut attacher aux attaques reprises.

Cependant, l'ennemi possède encore les moyens de s'obstiner davantage. Tout semble indiquer qu'il entend encore user de ces moyens. Il nous faut ainsi attendre que l'évidence des faits apporte la pleine confirmation de notre assertion.

Voyons maintenant là-bas.

Les événements qui se déroulent sur le front occidental ont détourné l'attention des préparatifs qui s'achevaient autour de Salonique.

Nous avons entendu dire le plus grand bien des formidables travaux entrepris sous la direction du général Sarrail.

Nous savons que les effectifs dont dispose le chef suprême du corps expéditionnaire atteignent un chiffre élevé.

Un de nos lecteurs, s'inspirant de ces judicieuses réflexions, demandait récemment si la reprise de l'offensive sur le théâtre de la guerre macédonien ne constituerait pas un acte opportun.

Il va sans dire que nous ne faisons pas nôtre la question posée par le lecteur impatient. Nous en faisons état dans le seul but de rappeler que « là-bas » la situation des alliés s'améliore chaque jour davantage, tandis qu'« ici », sous Verdun, les Allemands sacrifient sans compter leurs meilleures troupes.

Nous voulons encore attirer l'attention de nos lecteurs sur le développement — apparemment satisfaisant — des négociations diplomatiques engagées entre les puissances de l'Entente et les Etats balkaniques encore neutres.

Nous avons annoncé, hier, l'activité militaire qui règne en Roumanie et le départ en masse des sujets allemands, autrichiens, turcs et bulgares.

La fin de la saison pluvieuse va-t-elle nous valoir de sensationnelles et heureuses nouvelles ? C'est ce que nous saurons bientôt.

En tout cas, il importe que notre attention se fixe sur ce qui se passe « Ici » et « Là-bas ».

R. LECOINTRE-PATIN.

CONFIANCE

Le général Pétain est sûr de la victoire

Du *Daily Mail* :

Jamais le général Pétain ne s'est montré plus sûr de la Victoire. La solidité et la puissance des ouvrages qui défendent Verdun, l'infériorité numérique très marquée de l'infanterie allemande le mettent en mesure d'accepter la bataille sur n'importe quel point où il plaira à l'ennemi de l'offrir. Le général ne souhaite qu'une chose, c'est que les Allemands s'obstinent à la tactique qui leur a valu les terribles échecs de Douaumont et de aux. Un de ses collègues, — son bras droit, — n'a pas non plus la moindre inquiétude au sujet de l'issue de opérations ennemies, quelles qu'elles soient : « Nous les avons immobilisés », disait-il l'autre jour, et les récents communiqués semblent justifier cet optimisme.

Voici, d'après une personne compétente, quelles avaient été les dispositions prises par le kronprinz avant la bataille de Verdun. Il avait réuni de deux à trois cent mille hommes, presque tous disparus aujourd'hui, et gardait, sur le front anglais, autour de Cambrai et de Valenciennes, une douzaine de divisions que l'admirable réseau de chemins de fer de la région lui permet de mobiliser avec la plus grande facilité, le long de ses lignes intérieures.

Les Fronts russes

L'ATTAQUE DE TRÉBIZONDE

Londres, 17 mars. — De Petrograd au « Daily Telegraph » :

Suivant une information de source diplomatique, les Russes attaquent les avancées de Trébizonde avec des forces importantes. L'assaut est livré du nord par la mer, de l'est et du sud par de nombreuses troupes, auxquelles des renforts continuent à arriver. Ces renforts sont débarqués à quelques milles à l'est de Trébizonde sous la protection de l'escadre.

Depuis la chute d'Erzeroum, l'avance des Russes en Turquie d'Asie progresse d'une manière triomphante. Elargissant leur succès vers le Midi et le sud-ouest, nos alliés abordent la Mésopotamie et menacent l'importante ligne de ravitaillement du chemin de fer de Bagdad à Constantinople.

Sur le littoral de la mer Noire, la chaîne Pontique ayant été nettoyée des bandes turques qui s'y étaient réfugiées, l'armée du Caucase put heureusement aborder les ouvrages avancés de la défense de Trébizonde (Tinabzon).

Faut-il répéter que Trébizonde est le plus important port que l'empire ottoman possède sur la côte d'Asie-Mineure.

La ville est particulièrement ancienne ; elle fut de 1203 à 1461 la capitale d'un empire chrétien sur lequel régnait la famille des Commènes. Au début du XIXe siècle, la ville comptait 50.000 habitants.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

TROIS HEURES

A l'ouest de la Meuse, le bombardement s'est ralenti au cours de la nuit dans la région de Béthincourt-Cumières. Après l'échec sanglant de l'attaque d'hier, l'ennemi n'a pas renouvelé ses tentatives sur le Mort-Homme »

A l'est de la Meuse, une recrudescence du bombardement a été suivie, à partir de vingt heures, d'une série d'actions offensives très violentes, menées contre nos positions du village et du fort de Vaux. Cinq attaques successives, à gros effectifs, ont été lancées par les Allemands dans cette région sans aucun succès : deux sur le village, deux autres sur les pentes de la croupe que surmonte le fort, enfin une dernière qui a essayé de déboucher d'un chemin creux au sud-est du village de Vaux. Toutes ces attaques, brisées par nos tirs de barrage et nos feux de mitrailleuses, ont coûté à l'ennemi des sacrifices importants.

En Woëvre, aucun événement à signaler en dehors d'une canonnade réciproque dans tout le secteur.

A l'ouest de Pont-à-Mousson, un coup de main exécuté sur un saillant de la ligne adverse au bois de Mort-Mare nous a permis de ramener des prisonniers et de faire subir quelques pertes à l'ennemi.

Nuit calme sur le reste du front.

Les Pirates recommencent

Ils torpillent un Paquebot hollandais

On a appris par une dépêche de Hoek van Holland que le paquebot hollandais *Tubantia* avait fait naufrage près du bateau-feu de Noordhinder, alors qu'il faisait route sur Buenos-Ayres.

Il y avait à bord 294 hommes d'équipage, 42 passagers de première classe, 33 de seconde et 8 de troisième. Tous les passagers ont pu être sauvés.

Un radiotélégramme du premier opérateur de T. S. F. du *Tubantia* laissait déjà entendre que le navire avait été torpillé.

Voici de nouveaux détails sur ce naufrage, détails qui prouvent que l'on est bien en face d'un nouveau crime des pirates allemands :

Londres, 17 mars. — On mande de Rotterdam au *Daily Telegraph* :

Un matelot du Tubantia *qui était de garde a vu la torpille s'approcher du paquebot ; elle a frappé le navire par le milieu, à environ trois mètres sous la ligne de flottaison, provoquant une violente explosion et ouvrant une brèche énorme où la mer s'engouffra.*

Les circonstances du torpillage sont telles qu'à l'heure où il s'est produit, et dans cette partie de la mer du Nord, il était impossible que le navire rencontré fût un autre que le *Tubantia*, qui portait, d'ailleurs, des marques non équivoques de sa nationalité. Une erreur était donc impossible, et la préméditation semble nettement établie.

Une Visite au Général Roques

J'ai eu l'honneur de voir le général Roques au front, et de m'entretenir quelques instants avec lui.

C'était au mois de novembre 1914. Nos armées et leurs chefs venaient de remporter de brillants succès. Toute la presse étrangère, dont les représentants étaient admis dans nos lignes, criaient les mérites de nos soldats et de leurs généraux.

Quelqu'un se dit, en haut lieu, que ces mérites, la presse française pouvait les constater elle aussi. On invita donc une quinzaine de journalistes à parcourir le front français. Je fus du nombre de ces privilégiés.

Accompagnés d'officiers d'état-major, nous avons ainsi vu tout notre front, de l'Artois aux Vosges.

Quand nous pénétrions dans le territoire d'une armée, on nous présentait à son général. Entrevues nécessairement brèves, mais fort émouvantes néanmoins. Nous vîmes ainsi Dubail, Langle de Cary, Gerard et le généralissime Joffre.

Nous vîmes aussi le général Roques.

Il nous garda quelques minutes dans son cabinet de travail, une salle d'école transformée en poste de commandement.

Avec une précision et une chaleur qui nous frappèrent tous, il nous dit sa confiance dans le succès final.

Cette confiance, il la fondait sur la solidité de nos travaux de défense, sur la perfection de notre armement.

Mais il puisait surtout sa confiance — et il nous le dit avec une force telle que chacun de nous fut remué — sur les admirables qualités du soldat français.

L'éloge du soldat dans la bouche d'un tel homme, ce n'était pas du tout le refrain habituel qui a gagné jusqu'aux music-halls.

C'était une démonstration rigoureuse, solidement bâtie, et qu'enflammait, çà et là, un cri d'affection.

Certes, de tous les grands chefs auxquels on nous présenta au cours de cette promenade aux armées, le général Roques fut celui qui sut le mieux nous faire partager cette conviction, que tous avaient au cœur et dans l'esprit : qu'un jour ou l'autre, nous vaincrions.

Cette conviction, la France peut l'avoir plus forte encore, maintenant que Roques est ministre de la Guerre.

G. Cl.

En Bulgarie

On envisagerait l'idée d'une paix séparée

Giurgiu (frontière bulgare). — De notre correspondant particulier :

Lorsque, il y a six mois, la Bulgarie entra en guerre contre la Serbie, j'ai suffisamment démontré combien la marche à suivre, adoptée par le gouvernement bulgare était désastreuse, fatal même pour le pays. Je ne me suis pas trompé. Aujourd'hui, six mois plus tard, la Bulgarie vit les derniers jours d'une satisfaction momentanée et l'un après l'autre, les événements se succèdent, dispersant la dernière des illusions du Tsar Ferdinand et de son gouvernement.

La possibilité dun retour de la catastrophe de 1913 commence à préoccuper les gens les plus avisés en Bulgarie et personne n'ignore plus que l'on envisage dans certains milieux politiques bulgares l'idée d'une paix séparée.

Les chefs de l'opposition bulgare qui, au commencement de la guerre avaient décidé de laisser le champ libre au gouvernement, da ne pas entraver son action pour ne pas être accusés un jour que son hostilité l'a empêché de remporter la victoire, s'aperçoivent aujourd'hui combien cette supposition fut erronée et par des délégations parlementaires et par des réunions de partis cherche à savoir aujourd'hui où va le pays ? Le groupe de M. Ghénadieff soulève la question du désarmement et de la paix. Les agrariens expriment le désir de quitter les champs de bataille pour se rendre dans les champs de blé, de quitter les canons pour prendre la charrue. M. Malinoff, chef du parti démocrate, rappelle du haut de la tribune que les fautes du passé sont entrain de se produire de nouveau et demande un changement de l'état actuel des choses.

Des vivres !

Et le peuple bulgare que les entrevues et les dépêches de congratulation ne contentent nullement, réclame des vivres, réclame du pain, exige que le gouvernement bulgare tienne ses promesses. Une fois trompé ce peuple bulgare désire éviter le malheur de 1913 et avant d'être mis devant le fait accompli cherche à garantir son avenir, cherche à sortir de la situation difficile où l'ont entraîné ses gouvernants et son Roi.

Or, quelque chose d'imprévu se passe dans les Balkans, défavorable à la Bulgarie. On voit avec amertume que la force allemande n'est pas en mesure de s'imposer à la Roumanie, que la Roumanie s'éloigne chaque jour de l'Allemagne s'approchant vers la France, la sœur latine, vers les nations qui luttent avec vaillance et abnégation contre le militarisme prussien.

On s'aperçoit en Bulgarie que la position allemande dans les Balkans n'est pas stable, que demain si un besoin militaire l'exigeait sur un autre front, Guillaume II enlèverait toutes ses forces de Macédoine, laissant aux Bulgares le soin de se débrouiller devant une formidable armée franco-anglaise, devant une Grèce hostile, devant une Roumanie traversant le Danube séculaire...

L'idée d'une attaque contre Salonique semble complètement abandonnée, la crainte d'une défaite augmente et on perd en conjectures et suppositions sur les conséquences d'une nouvelle tentative d'attaque franco-anglaise en Macédoine, soutenue par les Serbes de Corfou et les Grecs de Venizelos.

Léon SAVADJIAN.

SOUS NOTRE BONNET

Léon Daudet se décide enfin à publier ses histoires fantastiques d'espions allemands sous la seule forme qui convienne à des récits de pure invention : sous la forme de roman-feuilleton.

La Chambre

Le haut commandement
M. Accambray interpelle

Un très vif incident s'est produit hier à la Chambre des députés.

La Chambre discutait le projet de loi relatif aux douzièmes provisoires du deuxième trimestre de 1916.

Notre ami et collaborateur Levasseur, député socialiste de la Seine, avait protesté contre la suppression de l'allocation aux compagnes des mobilisés qui ne sont pas mariés. Il s'était élevé contre la tendance à supprimer les allocations des femmes qui travaillent dans les usines de la guerre, quel que soit leur salaire.

Vint le tour de M. Accambray. On connaît la rigidité de principes et la véhémence du député de l'Aisne, véritable conventionnel égaré en notre moderne Parlement. M. Accambray, plusieurs fois déjà, a soulevé l'émotion, feinte ou supposée, de la droite. Cette fois-ci, ses paroles émurent même quelques-uns de ses amis.

Des crédits, soit, dit le député de l'Aisne. Mais ceux à qui nous les confions, sont-ils dignes de notre confiance ?

Chacun doit être à sa place.

Or, le haut commandement ne se tient pas à sa place. Il méconnaît la souveraineté du Parlement et son droit de contrôle.

M. Accambray lut alors quelques préceptes de Napoléon Ier, dont celui-ci :

« Tout général en chef qui livre sur un ordre une bataille avec la certitude de la perdre est un criminel. »

Ces propos et quelques autres dont M. Accambray faisait l'application à des événement récents provoquèrent du tumulte.

Vainement, M. Paul Deschanel et, au nom des amis politiques de M. Accambray, M. Joseph Noulens, s'employaient-ils à ramener le calme et à obtenir de l'orateur plus de modération et de discrétion.

M. Accambray s'obstina à vouloir lire une lettre adressée par lui au président du Conseil. M. Paul Deschanel suspendit alors la séance. A la reprise, la Chambre, par « assis et levé », retira la parole à l'orateur qui voulait poursuivre sa lecture.

Faits divers

UNE EXCAVATION. — Une excavation de 2 mètres de longueur et 1 mètre de profondeur vient de se produire sur le trottoir, boulevard Saint-Marcel, en face le numéro 68. Un barrage a été établi, et le service de la voirie prévenu.

Dans la "Limonade"

PREMIERS RÉSULTATS

Le mouvement pour la suppression des frais est fertile en résultats.

Hier dans la journée, plusieurs établissements ont accordé en partie satisfaction aux demandes des employés limonadiers-restaurateurs.

Les plus grandes administrations, telle que la Compagnie des Grands Magasins du Louvre qui détient d'importants établissements comme « Terminus Saint-Lazare », « Quai d'Orsay », etc., prêtent attention aux réclamations du personnel et réduisent le taux des frais qui lui sont imposés.

On nous communique que M. Suatton, le directeur des Tavernes Zimmer, est disposé à examiner les conditions dans lesquelles il pourrait suivre le bon exemple donné par plusieurs maisons

A la brasserie Mollard, le conflit n'est plus considéré comme terminé, car la rédaction des certificats délivrés à certains grévistes mènera Mme Mollard devant les prud'hommes.

Hier, les employs limonadiers-restaurateurs se sont réunis en grand nombre.

Au cours de cette réunion, qui fut d'une tenue parfaite, le citoyen Loyau, secrétaire du syndicat, a porté à la connaissance de ses collègues les résultats obtenus. Il a déclaré que, devant les bons patronaux, le syndicat a décidé une action calme, mais énergique et tenace. Le citoyen Jouhaux prit ensuite la parole, après que plusieurs auditeurs eurent dénoncé les abus dont ils sont victimes eux-mêmes.

La campagne continuera donc et les interventions du syndicat se multiplieront en attendant qu'une entente intervienne avec l'*Union patronale*.

Cette entente mettrait certainement fin aux conflits aigus et nombreux qui sont en perspective

GAZETTE MILITAIRE

Engagez-vous !

Voici plusieurs mois que j'adresse aux citoyens libérés de toutes obligations militaires cet appel pressant. Voici plusieurs mois que je demande aux réformés et aux exemptés d'apporter à l'œuvre de la Défense Nationale le concours de leurs aptitudes professionnelles. Voici plusieurs mois que je m'efforce de démontrer à l'opinion publique, dans ma brochure comme dans mes articles, l'impérieuse nécessité d'organiser à l'arrière, grâce aux engagements spéciaux, la mobilisation de toutes les bonnes volontés.

Mon appel a été entendu.

Par milliers, des citoyens appartenant à toutes les catégories sociales ont sollicité l'honneur de reprendre du service. On a vu, à Paris et en province, des vieillards, anciens combattants de 1870, signer, avec enthousiasme, leur engagement, en regrettant seulement de n'être pas assez jeunes pour partir sur le front ; des bossus, des borgnes et des boiteux, exclus jusqu'ici de l'Armée, et qui étaient heureux d'être incorporés dans les bureaux pour servir la France ; des mutilés de la guerre, enfin, des poilus réformés à la suite de glorieuses blessures, impatients de revêtir, de nouveau, l'uniforme pour accomplir à l'arrière la besogne obscure grâce à laquelle, pourtant, leurs camarades des tranchées triompheront...

J'ai, dans mon dossier, les lettres de ces hommes. Ils sont tous fiers de s'être engagés, satisfaits de n'être pas inutiles et [illegible] de pouvoir servir la Nation.

Ceux-là sont l'immense minorité.

D'ailleurs, le ministre de la Guerre n'a pas toléré — et ne tolérera pas — qu'aucune atteinte soit portée au statut des engagés spéciaux.

Je puis affirmer, sans crainte de démenti, que des sanctions sévères seraient prises à l'égard des officiers qui prendraient, à l'égard de ces hommes, des mesures en contradiction avec le décret du 27 juillet 1915, la loi du 17 août et la circulaire du 26 décembre de la même année.

Le docteur Doizy, député des Ardennes, et président de la Commission d'Hygiène, m'écrivait :

« Je sais bien que les engagés spéciaux par leur compétence, par leur volonté de servir et de bien servir, gênent les officiers ronds-de-cuir [illegible] pourrait-on dire. »

D'autre part, M. Henri Galli, député de Paris, et vice-président de la Ligue des Patriotes, me communiquait, en ces termes, sa façon de penser :

« Quelques bureaux de recrutement découragent — j'en ai la preuve — de braves gens qui se présentent pour contracter engagement.

Certains embusqués semblent craindre également d'être remplacés dans les parties éloignées du front. Raison de plus pour ouvrir la porte aux citoyens dévoués qui aideront à renvoyer aux armées combattantes les récalcitrants de l'intérieur et même ceux de l'arrière-front. »

Oui, comme le demande si justement M. Galli, ouvrons la porte de tous les emplois sédentaires aux exemptés et aux réformés.

Qu'ils soient sans crainte !

Nul ne se permettra de toucher au statut des engagés spéciaux.

Il appartient au Parlement de faire respecter la loi.

En la faisant respecter, c'est le Parlement lui-même qui se fera respecter !

Léo POLDÈS.

P. S. — Je crois utile de signaler à M. le ministre de la guerre la situation des engagés spéciaux employés au D. M. A. P.

Seine. Malgré toutes leurs demandes, ils n'ont pas encore pu obtenir l'autorisation de coucher chez eux. Ce n'est pas une faveur qu'ils sollicitent. C'est un droit qu'ils réclament.

Correspondance Militaire

M. Ranno. — Jusqu'à présent, aucune circulaire ministérielle n'a réglementé le port de la brisque. Il faut attendre un texte officiel qui — je le crois — ne tardera pas à être publié.

Un réfugié artésien. — 1. Vous trouverez ces renseignement dans « Engagez-vous ! » brochure de Léo Poldès, 0 fr. 10, 8 bis, boulevard des Italiens ; 2. S'ils couchent à la caserne et mangent à l'ordinaire, ils touchent 0 fr. 25 par jour. En cas contraire 2 fr. 50 ; 3. Parfaitement ; 4. Oui, puisque les engagés spéciaux sont militaires.

Madame C... — Nous avons l'habitude, ici, de ne tenir compte que des lettres signées. Veuillez avoir l'obligeance de nous indiquer votre nom et votre adresse. Vous pouvez être assurée de notre discrétion la plus absolue.

Jacques B... — *Un Groupe d'engagés spéciaux.* — *Mlle Lucienne Bernard et autres lecteurs.* — Je vous remercie infiniment de ces marques de sympathie. Comme vous l'avez deviné, c'est bien de moi qu'il s'agissait. L. P.

Un sergent colonial. — 1. Oui ; 2. Vous pouvez être envoyé sur le front ou dans les colonies ; 3. Avant trois mois.

Pour les militaires isolés

A la suite d'une question qui lui avait été posée par M. Mourier, député, le ministre de la Guerre a fait la réponse suivante :

« Les militaires isolés qui ne peuvent vivre à l'ordinaire reçoivent l'indemnité journalière de déplacement prévue au décret du 12 juin 1908 modifié par le décret du 2 février 1916, aux taux ci-après :

Adjudants

A solde journalière	4 francs.
A solde mensuelle	3 francs.

Sous-officiers

A solde journalière	3 fr. 50
A solde mensuelle	2 fr. 50
Caporaux et soldats	2 fr. 50

Lorsque les militaires ont à se loger à leur frais, ce qui n'a lieu qu'exceptionnellement, le taux de l'indemnité journalière est majoré : 2 fr. pour les adjudants ; 1 fr. 50 pour les sous-officiers ; 1 fr. pour les caporaux et soldats. Dans la position d'isolés, les intéressés ont droit au tabac.

Les militaires à solde journalière n'ont pas droit à la solde, mais un projet de décret va être soumis à la signature du Président de la République, en vue d'attribuer aux militaires à solde journalière se trouvant dans la position d'isolés une majoration de 20 centimes correspondant au relèvement de solde accordé par la loi du 19 octobre 1915. »

Pour nos Sous-Officiers

Aurons-nous la chance de voir augmenter notre solde ?

En effet, voyez quelle situation nous est faite par rapport à celle de nos camarades ayant accompli cinq années de service : ils touchent la solde mensuelle à laquelle ils avaient droit lorsqu'ils ont quitté le service actif, et leurs épouses et enfants, ont également droit à l'allocation journalière. — Très bien.

Ne serait-il pas possible de songer un peu aux sous-officiers à solde journalière, ayant famille en leur allouant une solde un peu plus en rapport avec ceux ayant 5 ans de service.

Ils ont maintenant près de cinq années de service également.

Il ne faut pas deux poids et deux mesures.

Pour les Artistes mobilisés

M. Charles Bernard, député, a demandé à M. le ministre de la Guerre pourquoi le général X..., commandant la ...e région, interdit (malgré les prescriptions des circulaires) aux auxiliaires appartenant au personnel des théâtres, de vivre de leur métier, en dehors du service, tandis qu'il autorise les commerçants, employés, etc., à vaquer à leurs affaires.

Les réformes frauduleuses

Le gouverneur militaire de Paris vient de signer l'ordre de mise en jugement des quarante-sept inculpés dans l'affaire des réformes frauduleuses.

Les débats s'ouvriront le 30 mars, devant le troisième conseil de guerre, qui sera présidé par le colonel Favart.

Le commandant Marcet, commissaire du gouvernement, soutiendra l'accusation. Il sera assisté du lieutenant Wattinne, avocat général à la cour de Paris.

Le docteur Lombard sera défendu par Me Demange, le docteur Laborde par Me Ducos de la Haille, Garfunkel par Me Charles Philippe, le docteur Saint-Maurice par Me Lagrosillière, député.

Les autres inculpés sont défendus par Me Lagasse, Ceccaldi, Henri Géraud, Coulon, etc.

Il est probable que les débats occuperont une quinzaine d'audiences.

Nécrologie

Nous apprenons la mort de Mme Pams, femme de M. Jules Pams, ancien ministre, décédée à Perpignan, hier, d'une embolie au cœur. La nouvelle de sa mort a causé une vive émotion parmi la population perpignanaise, qui connaissait l'exquise bonté de la défunte et son dévouement à toutes les œuvres de bienfaisance.

Universellement estimée de tout le Roussillon, Mme Jules Pams laisse derrière elle le souvenir d'une femme toujours prête à obliger les malheureux et à les combler de bienfaits.

Gustave Hervé et le Parti Socialiste

Le Conseil National du parti socialiste est convoqué en réunion plénière à la date du dimanche 9 avril, salle du Palais des Fêtes, rue Saint-Martin.

L'ordre du jour en est important, comme en témoigne cet extrait :

« 4. La résolution de politique générale du Congrès National et son application. (Il est rappelé, à l'occasion de ce point de l'ordre du jour, que la résolution dont il s'agit a porté entre autres objets sur les responsabilités incombant aux nations provocatricesde la guerre en cours, sur les conditions d'une paix juste et durable, sur les conditions mises par notre Parti à la reprise des rapports internationaux et sur la collaboration du Parti à l'œuvre de la Défense Nationale.)

« 5. Questions de contrôle. »

C'est sous ce chapitre que figure l'examen du cas de M. Gustave Hervé.

On a publié, à ce propos, quantité d'informations inexactes.

La vérité, c'est qu'une demande de contrôle est déposée contreM. Hervé par la Fédération de la Seine. Présentée au Conseil fédéral le 27 février par la section du 20e, cette demande fut soumise au vote par M. Beuchard, secrétaire de la Fédération, qui déposa la motion suivante :

« La Fédération de la Seine décide, conformément aux statuts du Parti (chapitre 8, contrôle de la presse) de déposer devant le Conseil National une demande de contrôle contre le citoyen Gustave Hervé, à raison de certains articles parus sous sa signature dans la « Guerre Sociale » et dans la « Victoire ».

Conformément à la méthode socialiste, il fut procédé à un vote sur la motion Beuchard.

En voici les résultats exacts :

Pour la motion	8921	voix
Contre	472	—
Abstentions	97	—
Absents au moment du vote	1432	—

On le voit par ces chiffres que nous enregistrons à titre de pure information, c'est presque l'unanimité de la Fédération socialiste de la Seine qui a décidé le renvoi du directeur de la « Victoire », devant la Haute Cour du Parti socialiste.

Groupes et Syndicats

Fédération de la Seine. — Aux Sections. — La réunion du Conseil fédéral, primitivement fixée au dimanche 19 mars, est reportée au dimanche 26 mars, à raison de la tenue du Conseil national.

Les secrétaires de section recevront, vers la fin de la semaine prochaine, copie d'articles de journaux qui ont fait l'objet de la circulaire de la C. A. P., dont copie vient de leur parvenir. Il y aurait intérêt pour elles à ne se réunir que lorsqu'elle seront en possession de ces documents. — Le secrétaire : Beuchard.

Syndicats

Limonadiers-restaurateurs. — A 15 heures. Conseil.

Parti Socialiste

Comité d'Entente des Jeunesses socialistes. — Commission exécutive, à 20 h. 30, 49, rue de Bretagne.

3e *Jeunesse.* — 49, rue de Bretagne, 20 heures 30. Causerie par le camarade Cyrille.

7e *section.* — A 21 heures, 17, rue de la Comète. Questions importantes.

11e *Folie-Méricourt.* — A 21 heures, au siège. Réunion extraordinaire. Décisions à prendre pour le Conseil fédéral.

12e *section.* — A 20 h. 30, rue Pleyel, 20. Commission exécutive.

14e *section.* — A 20 h. 30, Maison Commune, 111, rue du Château. Conférence par le citoyen Lebas. Les membres des sections voisines sont invités. Se munir de sa carte.

15e *section.* — A 20 h. 30, rue du Château, 111, à la conférence du citoyen Lebas, maire de Roubaix.

20e *Père-Lachaise.* — A 20 h. 30, au siège. Conseil national.

Saint-Denis (Jeunesse). — A 20 h. 45, salle de l'Avenir Social, 17, rue des Ursulines. Soirée du 8 avril, pour les mobilisés.

Les Revues

PAGES D'ART (Genève), mars 1916. — *Le peintre-graveur Pierre-Eugène Vibert* (18 il. dont trois bois originaux), par Albert Malche ; *Mon ami Claude*, par Jean Violette ; *La Coquille*, par Pierre Duniton ; *Poèmes*, de H. Odier ; une *Esquisse* (pour piano), de Woldemar Pahnke ; Chronique théâtrale : *Roméo et Juliette* (huit illustrations), par André Oltamare.

Au Ministère de la Guerre

Le Général Galliéni démissionne
Le Général Roques le remplace

La démission du Général Galliéni

Le général Galliéni, ministre de la guerre, a adressé la lettre suivante à M. Aristide Briand, président du conseil :

Versailles, le 16 mars 1916.

Monsieur le Président,

Comme je vous l'ai exposé la semaine dernière, mes forces exclusivement et sans interruption employées au service du pays fléchissent aujourd'hui.

Les médecins reconnaissent que je ne suis plus actuellement en état d'exercer avec toute l'activité nécessaire les hautes fonctions qui m'ont été confiées. Ils affirment que, pour qu'il me soit possible de reprendre à nouveau un service actif, un repos absolu de quelque durée et des soins assidus sont indispensables.

Je vous demande donc d'accepter ma démission de ministre de la guerre.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Signé : GALLIENI.

M. Aristide Briand, de son côté, a adressé au général Galliéni la lettre suivante :

Paris, le 16 mars 1916.

Mon cher Général,

Je ne puis que prendre acte de votre démission, en vous exprimant toute la tristesse avec laquelle je la reçois et qu'éprouvent, comme moi, tous vos collègues du ministère.

Le général Galliéni

Je tiens à vous dire combien je regrette que l'état de votre santé prive le gouvernement d'une collaboration qui lui fut si précieuse dans son œuvre de Défense nationale. Je souhaite que, délivré du mal qui vous a contraint à un arrêt momentané dans l'action, vous soyez bientôt à même de reprendre un poste de combat au service de la Patrie.

Veuillez agréer, mon cher Général, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Signé : BRIAND.

Le général Roques

Par décret du Président de la République, le général Roques est nommé ministre de la guerre, en remplacement du général Galliéni, démissionnaire pour raisons de santé.

Le Général Roques

Roques (Pierre-Auguste), né le 28 décembre 1856 à Marseillan (Hérault), ancien élève de l'Ecole Polytechnique, sous-lieutenant du 1er octobre 1877, lieutenant au 2e régiment du génie (1er octobre 1879) ; capitaine d'état-major, en Algérie (13 octobre 1889) ; détaché au ministère de la guerre ; chef de bataillon au 2e génie, corps expéditionnaire du Dahomey ; lieutenant-colonel en mission à Paris ; colonel-ingénieur en chef de 2e classe des travaux publics des Colonies à Madagascar (12 octobre 1901) ; succède au général Joffre en qualité de directeur du génie au ministère (25 mars 1906) ; général de division (27 décembre 1909) ; inspecteur permanent de l'aéronautique (6 novembre 1910) ; commandant la 7e division d'infanterie (9 avril 1912) ; commandant le 12e corps (18 août 1913) ; commandant la première armée (6 janvier 1915) ; blessé d'un coup de feu à la poitrine le 20 octobre 1892, au premier combat de Koto ; chevalier de la Légion d'honneur, le 5 juillet 1887 ; officier, le 29 décembre 1898 ; commandeur, le 10 juillet 1907 ; grand-officier, le 11 juillet 1912 ; grand-croix, le 11 janvier 1916, avec le motif suivant :

« A obtenu du corps d'armée qu'il commandait au début de la campagne les actions les plus brillantes, tant par sa bravoure personnelle que par sa maîtrise du commandement.

« Placé à la tête d'une armée, a continué à faire preuve des plus hautes qualités d'activité et d'intelligence et a su inspirer à ses subordonnés le sentiment dont il est animé. (Croix de guerre avec palme.) »

De 14 heures à minuit

— 592e jour de la guerre.

— Communiqué de la nuit : Au nord de l'Aisne, activité réciproque de l'artillerie dans la région du bois des Buttes, sud de la Ville-aux-Bois.

En Argonne, nous avons exécuté des concentrations de feux sur les organisations allemandes au nord-ouest de la route de Varennes et sur les batteries en action aux environs de Montfaucon.

A l'ouest de la Meuse, après un bombardement très violent de notre front Béthincourt-Cumières, les Allemands ont lancé, au cours de l'après-midi, une forte attaque contre nos positions du Mort-Homme. Les vagues d'assaut n'ont pu prendre pied en aucun point et ont dû se replier vers le bois des Corbeaux où nos tirs de concentration déclanchés aussitôt leur ont fait subir des pertes importantes.

Sur la rive droite de la Meuse, l'activité de l'artillerie a redoublé à l'est et à l'ouest de Douaumont ainsi qu'aux alentours du village de Vaux. Aucune attaque d'infanterie ne s'est produite ; toutefois nos batteries ont pris sous leur feu, à plusieurs reprises, des troupes en mouvement dans cette région.

En Woëvre, bombardement assez intense de part et d'autre dans les secteurs du pied des côtes.

— Dans un combat avec deux avions allemands l'aviateur Guynemer a abattu un de ses adversaires. Au cours de la lutte avec son second adversaire, le pilote français a été blessé au visage et au bras. Il a pu regagner les lignes françaises en dirigeant son appareil d'une seule main. Ses blessures sont sans gravité.

— Le Sénat discutera dans sa séance de jeudi le projet de loi sur la taxation des denrées.

— Mouvement de baisse, hier, aux Halles. Le veau descend de 40 centimes par kilogramme et le mouton de 20 centimes. Le poulet, qui montait de jour en jour, est resté stationnaire.

— En exécution de la loi abaissant la limite d'âge, huit capitaines de vaisseau sont promus vice-amiraux.

— L'affaire Lombard viendra le 30 mars devant le troisième conseil de guerre présidé par le colonel Favart.

— Le *Turbantia*, paquebot hollandais, allant d'Amsterdam à Buenos-Aires, a été torpillé sans avertissement. Les passagers et l'équipage ont été sauvés par le vapeur hollandais *Krakatau*. A bord, trois sujets américains, dont un consul.

— Le paquebot français *Patria*, ayant à bord six cents passagers, dont vingt Américains, a été attaqué par un sous-marin. La torpille lancée par celui-ci est passée à vingt mètres de l'arrière.

— Le prince Alexandre de Serbie est arrivé à Rome. Il a été reçu au Quirinal par la reine Hélène.

— On annonce le mariage du prince Georges de Grèce, fils aîné du roi Constantin, avec la princesse Elisabeth de Roumanie, fille aînée du roi Ferdinand.

Lettres et Arts

Le numéro d'avril de *Pages d'Art* (« Sonor », édit., Genève, numéro de Pâques), sera consacré au peintre *Ferdinand Hodler* (jusqu'à 1890), avec texte du docteur Johannès Widmer, critique d'art.

Il contiendra environ quarante illustrations, choisies par le maître lui-même parmi ses œuvres les moins connues du public.

Il sera complété par des poèmes inédits d'Henry Spiess ; par la remarquable étude de M. Albert Rheinwald sur J.-J. Rousseau et la campagne genevoise qui a obtenu dernièrement un si vif succès à l'Aula de l'Université de Genève, et par quelques pages de musique signées : Otto Barblan.

Le numéro de mai consacré au même peintre (dès 1890) ne sera pas moins important que le précédent.

Ces deux numéros exceptionnels seront vendus au prix de 2 fr. 50 le numéro. Les abonnés, anciens et nouveaux y auront droit sans l'augmentation de prix prévue.

Ils recevront, en outre, avec le numéro de mai, comme prime, un portrait du maître Ferdinand Hodler, par lui-même ; lithographie originale qui leur sera réservée à eux seuls et qui ne sera pas mise dans le commerce.

BONNE COUTURIERE, Mlle Brossard, ex-1re grande maison, Robes, façon neuf, rép., transf., 10, rue Fidélité.

LES PLANCHES

Courrier des Spectacles

Porte-Saint-Martin. — La critique a été unanime à exalter les grandes et vivantes beautés de la *Femme nue*. Vivantes, les beautés de l'œuvre de M. Henry Bataille le paraissent aujourd'hui plus encore qu'elles ne le parurent à la création et à la première reprise. Le public consacre, en ce moment à la Porte-Saint-Martin, cette appréciation de la critique en acclamant, à la fois, et l'œuvre qui est admirable et l'interprétation qui est unique. Demain, samedi, après-demain, dimanche (en matinée et en soirée), la *Femme nue*.

Nouvel-Ambigu. — La gaîté, l'esprit qui circulent dans *Ma Tante d'Honfleur* s'y manifestent par la plus irrésistible hilarité. Les spectateurs qui remplissent à chaque représentation le Nouvel-Ambigu nous le font bien voir par le déchaînement de leurs rires et de leurs applaudissements.

Concert Mayol. — Aujourd'hui, matinée avec *Spinelly* et *Raimu* dans leur sketch. — Partie de concert : *Pélissier*, Fauvette, Nibor et quinze artistes.

Omnia-Pathé (5, boulevard Montmartre, à côté des Variétés). — C'est la délicieuse Robinne qui interprète le rôle principal de *Blessure d'Amour*, que l'*Omnia* donne cette semaine et qui aura un grand succès. Les actualités militaires prennent une grande place du programme : *Défense de Verdun* et *les Chiens sentinelles dans les Vosges*. Le seizième épisode des *Mystères* : *Les pirates de l'air* et de nombreuses autres vues complètent un incomparable programme. La meilleure projection, le meilleur orchestre.

Cinéma des Nouveautés, Aubert-Palace. — *Pour la Défense de Verdun.* — L'effort accompli par nos chefs et par nos soldats au nord de la grande forteresse, objet des convoitises boches, ne sera jamais décrit totalement, mais on peut déjà en avoir une idée par ce film où défilent la grosse artillerie, les stocks de munitions, les champs d'aviation, le passage des troupes qui vont au feu en chantant, le ravitaillement admirable de toutes sortes, etc., etc. Cette vision donnera confiance à tous les Français qui la salueront de leurs bravos patriotiques. Le programme contient, en outre, une série de films inédits et merveilleux. Séance permanente de 2 à 11 heures.

A Tivoli-Cinéma. — *Pour la Défense de Verdun.* — Le programme de cette semaine est dominé par une actualité militaire de premier ordre : *Pour la défense de Verdun*, qui obtiendra le plus gros succès. Il contient en outre : *Blessure d'Amour*, drame interprété par Mlle Robinne ; *Charlot à la Banque*, inénarrable ; *Les pirates de l'air*, suite des *Mystères* ; *le Soupçon d'un fils*, comédie dramatique ; *Une croisière*, comique ; *Notre artillerie lourde*, actualité militaire ; et *Tivoli-Journal*, faits-divers du monde entier. Rappelons que *Tivoli-Cinéma*, 14, rue de la Douane, donne tous les jours des matinées à 2 heures 30, avec le même programme que le soir. Location : Téléph. Nord 26-44.

CE SOIR

THEATRES

COMEDIE-FRANÇAISE, 8 h. — *Britannicus* ; *Poil de Carotte*.

ODEON, 8 h. — *L'Espionne*.

OPERA-COMIQUE. — Relâche.

TRIANON-LYRIQUE, 8 h. 15. — *Mam'zelle Nitouche*.

PORTE SAINT-MARTIN — *La Femme Nue*. Mardi, mercredi, jeudi, samedi, dimanche (matinée jeudi et dimanche). Berthe Bady, Andrée Mégard, Louis Gauthier, Edmond Bour, Jean Kemm.

Gaîté, 8 heures 30, *Coralie et Cie*.
Théâtre Sarah-Bernhardt, 8 h., *Le Chemineau*.
Châtelet, 8 h., *Les Exploits d'une petite française*.
Athénée, 8 h., *Le Coq en Pâte*.
Variétés, 8 h. 30. — *Le Dindon*.
Réjane, 8 h., « 1914-1937 ».
Gymnase, Relâche.
Théâtre Antoine, 8 h. 45, *Nono, Où Allez-vous ce soir ?*
Sarah-Bernhardt, 8 h. — *La Tour de Nesles*.

NOUVEL AMBIGU. — *Ma Tante d'Honfleur*. Mardi, jeudi, samedi, dimanche (matinée dimanche). A. Brasseur, J. Coquelin, Monna-Delza et Juliette Darcourt.

Renaissance, 8 h. 30, *Une Nuit de Noces*.
Palais Royal, 8 h. 30. *Le Poilu, Hortense a dit « J' m'en fous »*.
Bouffes Parisiens, 8 h., *Kit*. (Max Dearly).
Cluny, 8 h. 30, *Coquin de printemps !*
Grand Guignol, 8 h. 45, *Le Cyclope*, *La maison dans la brume*, *L'homme qui fut aimé*, *L'expérience du docteur Lorde* et *Le court-circuit*.
Apollo, 2 h. 15, *La Cocarde de Mimi Pinson*.
Déjazet, 8 h. 30, *Les Fiancés de Rosalie*.
Vaudeville, 8 h. 30, *Cabiria* (cinéma).
Théâtre Albert Ier (64, rue du Rocher, W. 81-54), *Le Grillon* (The Cricket), Séverin Mars, H. Burguet.

MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARETS

CONCERT MAYOL — *Spinelly* et *Raimu*. — Partie de concert : *Pélissier*, Fauvette, Nibor et 15 artistes.

Le Cagibi, 25, rue Caumartin, Chansonniers, Sketch, revue. Yvonne Yma.
Folies Bergère, 8 h. 30. *A la Parisienne*, revue.
Scala, 8 h. 30, la revue *Hardi les Bleuets !*
Eldorado, 8 h. 30, Boucot dans « *La Crevette* ».
Olympia, 8 heures 30, Spectacle varié.
Gaîté-Rochechouart, 8 h. 30, *Non !... Si !...*, revue.
Ba Ta Clan, 8 h. 30, *Le voyage de Corbillon*.
Moulin de la Chanson, à 8 heures 30, Les Chansonniers et *Non... Mais sans Blague*, revue.
Celui qui Chante, 8 h. 30, Les Chansonniers et la revue.
La Chaumière, 8 h. 30, Les Chansonniers, *Les Mystères de la Chaumière*, revue.

EUROPEEN (5, rue Biot), télép. Marcadet 13-38. Tous les soirs à 8 h. 30, *Ma Gosse*. Jeudis, dimanches et fêtes, matinée à 2 h. 30, même spectacle que le soir.

CHEZ SENGA, 25, rue Fontaine. — Tous les soirs à 8 h. 30, NINE PINSON, MEDY-ODETTE RICHARD et toute la troupe. Tous les jours à quatre heures Apéritif-Concert. Fauteuil, 0 fr. 50.

Capucines, 8 h. 30, *En franchise*, revue.
Nouveau Cirque, 8 h. 30, *American-Circus*, opérette.

CINEMAS

CINEMA DES NOUVEAUTES AUBERT-PALACE, 24, boulevard des Italiens. Tous les jours de 2 heures à 11 heures. Actualités. Programme varié, intéressant. Orchestre symphonique.

TIVOLI CINEMA (14, rue de la Douane). Tél. 26-44. Tous les jours, matinée à 2 h. 30, soirée à 8 heures. Autour de la guerre. Actualités au jour le jour.

OMNIA PATHE — *Blesure d'Amour* (Mlle Robinne). — *Les Mystères* ; *Les pirates de l'air* ; Actualités militaires : *La défense de Verdun*.

Reprise des Emissions des Obligations de la Défense Nationale

Le ministre des Finances vient de décider de reprendre à partir du 20 mars 1916, l'émission des obligations de la Défense Nationale. Cette émission, autorisée par la loi du 10 février 1915, avait été suspendue le 16 novembre dernier, au moment des opérations du Grand Emprunt National.

Les titres émis rapportent 5 % net d'impôt, avec coupons semestriels aux 16 février et 16 août, payables d'avance, et sont remboursables en 1925 au plus tard.

Ces obligations sont offertes au prix de 96 fr. 80 pour 100 francs à rembourser à l'échéance.

Ces titres conviennent aux capitalistes qui veulent faire un placement à échéance assez longue, donnant 5 % exempt de tout impôt, avec garantie de l'Etat ; elles conviennent aussi aux porteurs actuels de Bons de la Défense Nationale qui veulent avoir des titres à échéance plus éloignée et à revenu plus avantageux.

Les souscriptions aux obligations seront reçues à Paris : à la Caisse centrale du ministère des finances, au pavillon de Flore ; chez le receveur central des finances de la Seine, place Vendôme, 16 ; chez les percepteurs ; — en province : chez les trésoriers généraux, receveurs des finances et percepteurs.

En outre, chez les receveurs des contributions indirectes, de l'enregistrement, des douanes, des postes ; à la Banque de France à Paris et en province dans ses succursales et bureaux auxiliaires. Les agents de change, notaires, banques, sociétés de crédit recevront aussi les souscriptions.

Hémorroïdes
JUBOLITOIRES
SUPPOSITOIRES SCIENTIFIQUES
Antihémorragiques, Calmants et Décongestionnants
Laborat. de l'URODONAL, 2 bis, R. de Valenciennes, Paris.
La Boîte fco 5f50 ; les 4 fco 20 fr. ; Etranger fco 6 et 22 fr.

Vient de paraître

Nous avons le plaisir d'annoncer la parution d'un nouveau journal de défense républicaine, bimensuel, organe des anciens combattants et amis de la Commune.

La Sociale, — tel est son nom — publie dans son premier numéro : *Lettre ouverte aux membres vraiment républicains de la Chambre*, docteur Goupil ; *L'œuvre de demain*, C.-A. Laisant ; Lettre de Malato ; *Les loyers sous la Commune*, Elie May ; *Nos prochaines campagnes*, docteur Clauzel ; *L'Hygiène privée et publique*, Louis Matha, etc., etc.

La Sociale est en vente dans tous les kiosques.

TOUS LES SPORTS

Cyclisme

Le *Club Athlétique de la Société Générale* organise le 26 mars prochain une épreuve interclubs sur le parcours de Saint-Germain à Mantes et retour. — Le contrôle sera ouvert à 8 heures, au Restaurant de la Grande-Ceinture et le départ aura lieu, à 9 heures, à la grille d'Hennemont. — L'arrivée se fera au même endroit.

Douze prix sont attribués à cette épreuve : 50, 25, 20, deux de 10 et sept de 5 francs.

Les engagements sont reçus à l'U. V. F., 24, boulevard Poissonnière, jusqu'au vendredi 24 mars, à 5 heures du soir. — 50 centimes par coureur.

La licence de Préparation militaire est nécessaire pour s'inscrire. — Les licences de préparation militaire sont délivrées à l'U. V. F.

PRIX RENE MICHEL. — Dimanche matin, au Vélodrome d'Hiver, à 8 h. 30, sera disputée la finale du Prix René Michel. Les neuf coureurs qualifiés sont : Trebis, Manteiet, Mayer, Johay, Hiff, Puech, Huet, Fortier et Ouza.

CHAMPIONNAT D'HIVER. — C'est après le prix René Michel, que se courra, également, au Vélodrome d'Hiver, la finale du Championnat d'Hiver.

Les concurrents qui y prendront part sont bien près le uns des autres. C'est dire combien cette épreuve ne manquera pas d'intérêt.

CONVOCATIONS SPORTIVES

Stade Olympique de Paris. — Commission de football et course à pied, ce soir, à 8 h. 30, au siège, 44, rue des Orteaux.

Club athlétique Parisien. — Ce soir, à 8 h. 30, réunion au siège, 10, rue du Temple.

C. S. Parisien. — Ce soir, à 8 h., 16, place du Havre. Equipe pour la coupe Dervar.

Football amical Club. — Réunion ce soir, à 8 h., 26, rue Dupetit-Thouars.

A. Bontemps.

Les Conférences

Le dimanche 19 mars, à 2 h. 30, salle de la *Vie féminine*, 88, Champs-Elysées, réunion de l'*Union française pour le suffrage des femmes* sur l'*Action morale et sociale en faveur de la maternité*.

Prendront la parole :

Mmes de Witt-Schlumberger, Suzanne Grunberg, Pauline Rebour.

MM. J.-L. Breton, Doizy, Lenoir, députés ; Paul Bureau, directeur de *Pour la Vie*.

SAGE-FEMME Ancienne élève Maternité de Paris, ex-interne hôpitaux, reçoit pensionnaires toutes époques, 11, rue Jean-Leclaire. Paris (17e). Nord-Sud Marcadet.

LEÇONS D'ANGLAIS à domicile par demoiselle anglaise réfugiée de Turquie. Miss Bell, 3 bis, rue Clément-Marot, Paris.

PETITES ANNONCES

Les offres et demandes d'emploi sont insérées gratuitement et tous les jours.

DEMANDES D'EMPLOI

AUTEUR dram., 39 ans, entièrement libéré d'obligations militaires, cherche emploi quelconque, instruction solide, très sérieux. Ecrire Passebois, 14, passage de l'Industrie, Paris.

BONNE STENO-DACTYLO, diplômée, demande place. S'adresser ou écrire : Dubois, 10, rue de Budapest, Paris.

ARTISTE, femme de mobilisé, demande emploi dans bureaux ou magasins. Ecr. Mme H. Camus, chez Moreau, 22, rue du Moulinet, Paris.

MARQUE SYNDICALE
LE BONNET ROUGE est composé par une équipe d'ouvriers syndiqués.

Le Gérant : LÉON BAYLE.

IMPRIMERIE FRANÇAISE, Maison J. Dangon, GEORGES DANGON, imprimeur, 123, rue Montmartre, Paris (2e).

PLACE CLICHY
Lundi 20 MARS et jours suivants
EXPOSITION GÉNÉRALE
NOUVEAUTÉS D'ÉTÉ
Occasions Exceptionnelles